

# FICHE DE RÉSERVATION

## STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

↳ **Réservations à partir du mardi 10 septembre 2019 à 9 H**

L'ensemble de la communication est envoyé par courrier électronique. Merci d'indiquer avec soin sur ce document l'adresse email utilisée et consultée régulièrement.

<b>ÉTABLISSEMENT</b>	Nom de l'établissement	<b>CONTACT</b>	Nom	Prénom
ADRESSE		PROFESSION		
CP / VILLE		TEL PORTABLE	obligatoire	
TEL		EMAIL	obligatoire	
EMAIL				
<b>DIRECTION</b>	Nom	Prénom		

Les fiches sont enregistrées par ordre chronologique de réception • Toute fiche non intégralement remplie ne pourra pas être traitée

					CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DE LA COURSIVE		
					REÇU	N° SIRIUS	
SPECTACLES	DATE	HEURE	NOMBRE	TARIF	MODIFICATIONS		N° CMD
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
				€			
↳ Projet social de l'établissement		↳ date, signature et tampon de la direction			↳ suivi		

# Modalités pratiques / tarifs

## 1. Réservation

À partir du mardi 10 septembre 2019, envoyez votre fiche de réservation complétée et signée.

Un **accusé de réception** vous sera adressé pour vous informer de son traitement.

→ Les fiches de réservation sont enregistrées par ordre chronologique de réception

→ Toute fiche non intégralement remplie ou non signée ne pourra pas être traitée

→ Toute demande adressée avant l'ouverture des réservations ne pourra être prise en compte



LA COURSIVE – Scène nationale de La Rochelle

4 rue Saint-Jean-du-Pérot

17025 La Rochelle Cedex 1



jeunepublic@la-coursive.com



05 46 51 54 00

## 2. Confirmation

Mi-octobre, La Coursive valide vos demandes de réservation de spectacles par l'envoi d'un récapitulatif complet pour votre structure.

**Cette confirmation vaut engagement vis-à-vis de La Coursive.**

## 3. Validation d'effectif

Environ deux mois avant chaque spectacle, La Coursive vous permet d'ajuster au mieux l'effectif de votre réservation initiale par l'envoi d'un formulaire **VALIDATION D'EFFECTIF** à retourner complété et signé.

**Ce document est indispensable à l'édition de vos billets.**

Une annulation tardive (deux semaines avant la représentation) ou un oubli le jour-même du spectacle entraînera la facturation des billets.

## 4. Règlement / retrait des billets

Avant le spectacle : réglez et retirez vos billets à l'accueil jusqu'au soir du spectacle

Le soir-même : retirez vos billets à l'accueil, la facture est envoyée à votre établissement

### TARIFS STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

*10 personnes minimum*

spectacle en zone	○	●	⊕
Adulte	18,50 €	21,50 €	27,50 €
Moins de 26 ans	13 €	16 €	22 €

*familles bénéficiaires du minima social*

Adulte	14 €	22 €
Moins de 26 ans	10 € *	16 €
Accompagnateur du groupe	10 € *	16 €
Partenariat 5 spectacles (au moins 5 spectacles dans la saison)	10 € * tarif unique	16 € tarif unique

tarif particulier \* : 14 €

Angélique Kidjo • Une des dernières soirées de Carnaval •  
Focus jazz Israël • La Collection • Un Conte de Noël •  
Richard Bona • Venezuela

Des tarifs préférentiels sont consentis aux familles bénéficiaires du « minima social ». Ces conditions avantageuses sont affectées par vos soins aux personnes concernées. La Coursive se remet à vous pour cette attribution, sous votre responsabilité d'accompagnement social dans le cadre de sorties artistiques. Votre demande de réservation peut comporter plusieurs tarifs entre des familles « ayant des revenus » et des familles « minima social » et nous ne vous exigeons aucun document justifiant ces « catégories ». Aussi, c'est un **principe de confiance** entre votre structure et La Coursive. Belle saison !

Contact : Émeline Merlande, chargée de l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles  
e.merlande@la-coursive.com / 05.46.51.54.00